

Influence de la lumière violette sur la croissance de la vigne, des cochons et des taureaux

Autor(en): **Poey, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'octobre en mai, ce mode de transport est le seul praticable. L'administration, par des contrats formels, traite avec des Indiens ou des métis, qui s'engagent à déposer à jour fixe dans chaque station les lettres et paquets, et exécutent en général avec une ponctualité étonnante leurs engagements. De petits traîneaux, tirés d'ordinaire par six chiens, portent les dépêches, et sont guidés et surveillés par des hommes à pied, glissant sur la neige épaisse et glacée en s'appuyant sur ce qu'on appelle des *souliers de neige*, destinés à empêcher le pied de s'enfoncer. Ces hommes doivent bien connaître les solitudes qu'ils ont à parcourir et pour se défendre contre les bêtes féroces, ils sont parfaitement armés.

Le jour de l'arrivée du courrier est un jour de fête pour les villages situés dans les environs du lac Huron, du lac Supérieur, ou dans l'Hudsonie. Dès le matin, les femmes, les enfants sortent de leurs chaudes demeures et se rassemblent sur la place. Les hommes remontent de leurs mines et tous attendent dans l'anxiété l'arrivée des nouvelles qui doivent leur apporter joie ou douleur, et en tout cas les tenir quelque peu en communion avec le reste de l'univers.

Aussitôt arrivé, le facteur saisit le paquet destiné à la station qu'il visite, et en verse le contenu sur une large table. Puis, saisissant l'une après l'autre les diverses lettres, en lit l'adresse d'une voix de stentor. A l'ouïe de son nom, Jaques, Paul ou Charles s'avance, décline ses noms et prénoms, paie le port, s'il y a lieu, et reçoit après cela le message désiré.

La distribution achevée, chacun se divise en groupes plus ou moins brillants et animés, les uns tristes, les autres joyeux : on se fait part des faits d'un intérêt général ; on commente les événements politiques ; puis peu à peu chaque famille regagne sa demeure, reprend son train de vie journalier et se résout à attendre jusqu'au mois suivant les lettres et communications après lesquelles chacun soupire.

(Famille.)

Influence de la lumière violette sur la croissance de la vigne, des cochons et des taureaux.

Extrait d'une lettre de M. A. Pœy à M. Elie de Beaumont.

« Depuis l'année 1861, le général Pleasonton se livre à des expériences très curieuses sur le développement des végétaux et des animaux, sous l'influence de la lumière transmise par des verres violets. En 1861, des boutures, à ras du sol, de vignes d'un an, de la grosseur d'environ 7 millimètres, de trente espèces différentes de raisin, furent plantées dans une serre garnie de verres violets. Quelques semaines après, les murs jusqu'au toit étaient déjà couverts de feuillage et de branches. Au commencement de septembre, les vignes du général mesuraient déjà 45 pieds en longueur sur un pouce de diamètre, à un pied au-dessus du sol. Au mois de septembre de l'année suivante, quand les grappes commençaient à se colorer et à mûrir, les vignes portaient 1200 livres de raisin. Le général Pleasonton remarque qu'une vigne provenant d'une jeune pousse exige cinq à six ans pour produire une seule grappe de raisin, tandis que sous l'influence des rayons violets, dès la seconde année, cette vigne, âgée seulement de dix-sept mois, a pu donner un résultat aussi re-

marquable. Dès la première année, quelques vigneronns avaient prédit que ces vignes s'épuiseraient rapidement par cette production luxuriante : les vignes ont continué, depuis neuf ans, à fournir la même récolte, avec une nouvelle pousse de bois et de feuillage non moins extraordinaire.

Le général répéta ses expériences sur des cochons. Le 3 novembre 1869, il plaça trois petites truies et un verrat dans un compartiment dont le toit était couvert de verres violets, et trois autres truies et un verrat dans un autre compartiment garni de verres blancs. Les huit cochons étaient âgés d'environ deux mois : le poids total des quatre premiers était de 167 livres et demie ; celui des quatre autres, de 203 livres. Ils furent tous soignés par la même personne, avec la même nourriture, en qualité et en quantité semblables, et aux mêmes heures. Le 4 mai 1870, les animaux placés sous les verres violets pesaient 12 livres de plus que ceux qui avaient été placés sous les verres blancs : en tenant compte des 22 livres que les premiers avaient en moins au commencement, on trouve une différence d'accroissement de 34 livres.

Une bonne femme de Bussigny voyant passer sur le Grand-Pont un élève de l'Asile des Aveugles, qui se rendait seul à la poste, pour chercher le courrier, s'arrêta court et dit à son mari qui l'accompagnait :

Ne sé pas din stu mondo coumeint clliau pourro noviein font po verré bé !

Le capitaine B*** nous raconte l'anecdote suivante :

Quelques soldats suisses au service de Naples, parmi lesquels se trouvaient deux Fribourgeois, se baignaient au bord de la mer. L'un des Fribourgeois prend son élan et gagne le large. Mais bientôt atteint d'une forte crampe, il disparaît sous l'eau, revient à la surface, crie au secours et fait des efforts inouïs, lorsque son camarade lui crie : Dzoset, recoumanda té à la Madona !

Un des Vaudois entendant cela, ajoute précipitamment :

— Té lai fia pas... nadz' adi !

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

! ENCRE VAUDOISE !

Le soussigné a l'honneur de prévenir tous les bureaux et particuliers faisant usage de son encre, qu'à partir de ce jour elle sera mise en dépôt au magasin de M. Monnet, libraire, place St-Laurent, à Lausanne, qui en a seul la vente où les demandes devront être adressées.

L'encre vaudoise, d'une grande limpidité et d'un beau noir, et tout particulièrement recommandable comme ne moisissant jamais.

C. Behrens fils, pharmacien,
place de la Palud, Lausanne.

CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 21 janvier 1872.

LES ORPHELINS DU PONT NOTRE-DAME

Drame en 5 actes et 8 tableaux.

LA FILLE DE DOMINIQUE

* Vaudeville en 1 acte du théâtre des Variétés.

Dans cette pièce, Mlle Clarisse Noël remplira 4 rôles différents.

On commencera à 7 1/2 heures.

Les personnes du dehors qui désirent retenir des places à l'avance sont priées de s'adresser (franco) à W. Tarin, libraire.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELSILE.